

**DOTATION en 4 prix = 8 000 €
pour le vainqueur = 4 000 €**



18^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL PIANO à **COLLIOURE**

Pyrénées-Orientales - (Occitanie - France)



du 30 juin au 5 juillet 2026

Conditions d'inscription :

Pianistes de niveau supérieur âgés de moins de 26 ans (nombre limité à 10) qui devront présenter devant un jury et en public :

- d'une part, **un récital de 30 minutes comprenant si possible : prélude et fugue de Bach, œuvre classique, œuvre romantique, pièce du XX^e siècle et une œuvre contemporaine** composée par Jan Wachowski (précisée le 15 février 2026).
- d'autre part, **parties solistes des 2^{ème} et 3^{ème} mouvements du concerto n° 1 en mi mineur de Frédéric Chopin** ; les concurrents sélectionnés par le jury l'interpréteront le 05 juillet. Ils seront accompagnés par un ensemble instrumental de 9 musiciens.

Le jury :

Présidé par M. Daniel Tosi, le jury sera constitué par **Mme Marta Zabaleta, MM Philippe Cassard, Jan Wachowski, Paul Lay et Jean-Pierre Dupuy.**

Les prix :

Ils seront remis le soir du 5 juillet lors du concert final.

- **Lauréat du Grand Prix Alain Marinaro : 4 000 €**
les Amis d'Alain Marinaro le solliciteront pour un récital en 2027
- **Lauréat du second prix : 2 000 €**
- **Meilleure interprétation de l'œuvre contemporaine : 1 000 €**
- **Prix du public : 1 000 €**

Plus de détails sur www.alainmarinaro.fr

☎ +33 665 586 040



**LE MAS DES
CITRONNIERS**
HÔTEL***



Inscription

1/ Fiche :

NOM et Prénom :

Nationalité :

Né(e) le ://..... à :

Adresse :

Tél portable :

E-mail : @.....

2/ Biographie courte et photographie libre de droits à envoyer par e-mail : jean-yves.marinaro@orange.fr

3/Enregistrement : enregistrement via internet
d'au moins 10 minutes, avec deux œuvres en solo
dont une d'un compositeur classique (Haydn,
Mozart, Beethoven...)

4/ Droit d'inscription : envoyez

- un chèque de 100 € à l'ordre des Amis d'Alain Marinaro ou
- un virement bancaire au compte

«Les Amis d'Alain Marinaro»

IBAN FR76 30003 01608 00037284219 62 – BIC SOGEFRPP

NB : les concurrents seront logés gratuitement.

Ils seront remboursés de leur déplacement à hauteur de 100 €. Ils pourront participer à plusieurs animations musicales dont ils se partageront la quête.

**Adresser le tout avant le 1^{er} mai 2026 à
Jean-Yves Marinaro
Le Moulin - 3 route de Saint Génis
66620 BROUILLA (France)**

SIRET 50500904300017 - APE 9002Z - Association loi 1901 créée en 2002
reconnue d'intérêt général - Numéro de licence : n° 2 PLATESV-2021-003964

+33 665 586 040 - Email : jean-yves.marinaro@orange.fr

imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique